

PROMULGATION

RÈGLEMENT DE ZONAGE 1047-197

Avis est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté à la séance régulière du conseil d'arrondissement Pierrefonds-Roxboro tenue le 2 octobre 2006 :

RÈGLEMENT 1047-197 :

Règlement modifiant le règlement de zonage 1047 pour permettre l'agrandissement de la zone RA (habitation unifamiliale isolée ou jumelée d'un ou deux étages) à même la zone RH (habitation multifamiliale isolée de cinq étages et plus) sur le lot 1 977 739 du cadastre du Québec, à l'intersection de l'avenue du Château-Pierrefonds et du boulevard Gouin Ouest

Ce règlement a été approuvé par le comité exécutif de la Ville de Montréal lors de sa séance tenue le 8 novembre 2006 tel qu'en fait foi le certificat de conformité délivré le 9 novembre 2006.

Le présent règlement est entré en vigueur le 9 novembre 2006 et peut être consulté au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 45 et le vendredi de 8 h à midi.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille six.

Suzanne Corbeil, avocate
Secrétaire d'arrondissement et
Directeur du bureau d'arrondissement

/nl